organismes sociaux la cgt
Ateliers & Chantiers d'Insertion

NOUS, SALARIÉS D'ACI
CHANTIERS, ATELIERS, ACCOMPAGNEMENT
Nous faisons tourner l'insertion au quotidien

PERMANENTS • ENCADRANTS • CIP | TOUS LES JOURS SUR LE TERRAIN

APPEL À DÉBRAYAGE • JEUDI 5 NOVEMBRE 2026

FNPOS CGT - SECTEUR ACI
Ateliers & Chantiers d'Insertion

NOTRE SECTEUR APPELLE | MÊME 1H, C'EST TON DROIT



! POURQUOI NOUS, SALARIÉS D'ACI, ON DÉBRAYE LE 5 NOVEMBRE ?

Notre secteur a décidé de suivre l'appel national du 5 octobre. Parce que ce qui se passe ailleurs nous touche ici, sur nos chantiers. **Salaires trop bas, fatigue, financements au lance-pierre.** Le 5 novembre, nous nous arrêtons pour nous faire entendre.

- **DES SALAIRES QUI PERMETTENT DE VIVRE**
 SMIC à 2000€ brut, dégel du point, égalité femmes-hommes. Nous en avons besoin ici aussi.
- **DE MEILLEURES RETRAITES**
 Nous bossons dur, nous abîmons nos corps. Nous voulons partir à 60 ans à taux plein.
- **PLUS DE MOYENS POUR NOS MISSIONS**
 Santé, insertion, éducation : nous ne pouvons pas faire plus avec moins.
- **OUVRIR DES NÉGOS PARTOUT**
 Y compris dans nos ACI. Notre secteur demande à être reçu.

NOTRE SECTEUR DIT :
Nous ne sommes pas un secteur hors-sol. Nous sommes collègues, sur les mêmes chantiers. Nous débrayons pour nous, pour les salariés en parcours, pour que nos métiers comptent.

SUR NOS CHANTIERS

NOUS REVENDIQUONS, ICI ET MAINTENANT

6

1. Des financements stables et à hauteur des besoins pour tous nos ACI
2. Augmentation des salaires pour tous : permanents, encadrants techniques, conseillers
3. De meilleures conditions de travail et fin de la surcharge
4. Plus de temps et de moyens pour accompagner les salariés en parcours
5. Reconnaissance de nos métiers d'utilité sociale et environnementale
6. Stop précarité : contrats décents, pas de management par la subvention

RENDEZ-VOUS LOCAL À COMPLÉTER

LIEU DE RASSEMBLEMENT : _____
EX: DEVANT L'ACI, PLACE DE LA MAIRIE...

HEURE : HH : MM

AG SUR PLACE APRÈS

LE 5 NOVEMBRE, ON S'ARRÊTE MÊME 1H !

DROIT DE GRÈVE = LÉGAL | CDD, CDI, TEMPS PARTIEL | ON PRÉVIENT ET ON DÉBRAYE

Oui, tu peux faire grève même 1h. Pas besoin d'accord. C'est un droit constitutionnel, même en ACI : permanents, salariés en parcours, toutes et tous concernés. Nous ne pouvons pas être sanctionnés. Nous nous retrouvons en AG.

RAPPEL
MÊME 1H
C'EST TON DROIT.
PRÉVIENS TON ACI.
FNPOS CGT - SECTEUR ACI